

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2742

commission principale : développement économique

objet : **Démarche [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien au Medef Lyon-Rhône pour son action Semer l'esprit d'entreprendre-Connaissance de l'entreprise - Année 2005 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

La création et la reprise d'entreprises sont des facteurs-clés du développement économique de l'agglomération lyonnaise et de son positionnement à l'échelle européenne. En effet, le renouvellement du tissu économique local, comme l'affirmation du dynamisme économique de l'agglomération sont liés à la création d'un véritable pôle d'excellence en matière d'entrepreneuriat.

Il s'agit à la fois d'augmenter le nombre de créations et de reprises d'entreprises sur l'agglomération lyonnaise et de favoriser le développement et la pérennité de ces entreprises.

Pour cela, la Communauté urbaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de Grand Lyon, l'esprit d'entreprise développe depuis plusieurs années une politique globale en faveur de la création et de la reprise d'entreprises.

La structuration des réseaux d'accompagnement et de financement des porteurs de projet atteint aujourd'hui une maturité. Sous l'impulsion de la Communauté urbaine, l'ensemble des acteurs s'est rassemblé sous une même bannière : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]. Cela permet aujourd'hui de fournir une offre complète quelles que soient la maturité et la typologie de projet.

Les chiffres en matière de création d'entreprise démontre la pertinence de cette offre. En effet, l'aire urbaine de Lyon, compte 10 713 créations en 2003 dont 8 358 créations pures et 1 855 reprises. Cela représente une croissance de 10 % par rapport à 2002. En deux ans, le nombre de créations a augmenté de plus de 15 %, contre 10 % en moyenne pour la région Rhône-Alpes et la France. De plus, l'agglomération connaît une croissance continue du nombre de créations depuis 2001, à la différence des autres métropoles françaises.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine soutient le Medef Lyon-Rhône pour son action de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et d'amélioration de la connaissance de l'entreprise.

Les orientations communautaires en matière d'entrepreneuriat

La politique communautaire de développement de l'entrepreneuriat poursuit trois objectifs :

- une organisation territoriale de l'accueil et de l'accompagnement,
- l'organisation d'une chaîne de l'accompagnement performant pour les porteurs de projet depuis l'amont -l'idée d'entreprendre- jusqu'à l'aval -le développement de la jeune entreprise-,
- une réponse de qualité aux besoins de tous les porteurs de projets : depuis la micro-entreprise jusqu'à la jeune entreprise innovante.

Le positionnement du Medef Lyon-Rhône au sein du dispositif d'agglomération pour la création d'entreprises

Le Medef Lyon-Rhône est une organisation interprofessionnelle qui rassemble plus de 40 branches d'activités. Elle s'adresse à toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Elle compte 10 000 adhérents, dont 80 % de très petites entreprises, employant près de 300 000 salariés.

Son rôle est de rassembler, animer, informer, conseiller, représenter, défendre et agir au nom des entrepreneurs pour permettre le développement de leur activité.

Le Medef Lyon-Rhône développe depuis plusieurs années des dispositifs visant à mieux faire connaître l'entreprise à des publics qui en sont par nature éloignés. C'est dans ce cadre-là que s'inscrit l'action connaissance de l'entreprise. Cette action vise à favoriser les échanges entre les chefs d'entreprise, le monde de l'enseignement et les structures d'insertion.

Elle comprend trois volets :

- stages en entreprise : pour enseignants et personnels des structures d'insertion du Rhône,
- action de réciprocité : accueil de chefs d'entreprise dans les établissements scolaires,
- petits-déjeuners débat.

Favoriser l'esprit d'entreprendre par des actions de sensibilisation et d'accompagnement à la création, transmission ou reprise d'entreprise constitue l'un des axes prioritaires de Grand Lyon, l'esprit d'entreprise.

Au sein de Pacerel, le Medef Lyon-Rhône a joué un rôle important pour semer l'esprit d'entreprendre en milieu scolaire et favoriser les échanges entre les chefs d'entreprise et les enseignants ou les personnes travaillant dans des structures d'insertion. Le Medef Lyon-Rhône est l'un des membres principaux de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat].

Convention avec le Medef Lyon-Rhône pour son action connaissance de l'entreprise et subvention dans le cadre de son programme d'activité 2005.

Résultats obtenus par le Medef Lyon-Rhône en 2004 pour son action connaissance de l'entreprise.

Stages en entreprise

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'OPRA (orientation professionnelle Rhône-Alpes). Leur objectif est une meilleure connaissance du monde de l'entreprise par les enseignants afin qu'ils guident mieux les jeunes dans leurs choix d'orientation et d'insertion professionnelle. Chaque stage découverte dure deux jours et ce sont, au total en 2004 :

- 8 stages organisés,
- 98 stagiaires accueillis dans des entreprises du Rhône en 2004,
- les participants sont issus du monde de l'enseignement mais également de structures d'insertion.

Il faut constater une difficulté à mobiliser les enseignants : 190 avaient participé en 2002, 158 en 2003, 98 en 2004.

Action de réciprocité

L'objectif est de créer un dialogue entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation, permettre aux chefs d'entreprise de mieux connaître les enjeux et le fonctionnement du système éducatif et développer des actions communes.

Les chefs d'entreprise sont accueillis dans des établissements d'enseignement présentant une proximité professionnelle et géographique, pour une demi-journée et ce sont, au final, 68 chefs d'entreprise qui sont accueillis dans neuf établissements d'enseignement du Rhône.

Petits-déjeuners débat

L'objectif est d'impliquer les chefs d'établissement, les conseillers des structures d'insertion et les responsables d'entreprise en faveur du rapprochement entre l'école et l'entreprise et d'initier d'éventuels transferts de compétences. En 2004, un petit-déjeuner a été organisé le 4 juin sur le thème de la formation continue.

Implication dans le projet Pacerel et dans [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

Le Medef Lyon-Rhône a joué un rôle déterminant dans le cadre de l'axe 3 du projet Pacerel semer l'esprit d'entreprendre.

En 2004, le Medef Lyon-Rhône a signé la charte de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], s'engageant ainsi à concrétiser le travail de partenariat, à améliorer la qualité de l'accompagnement des créateurs d'entreprises et à poursuivre son travail de sensibilisation.

Les principales actions engagées en 2005 :

Le développement du dispositif Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat implique pour les acteurs signataires : la nécessité de participer à la promotion du dispositif et donc d'afficher leur implication dans le dispositif (notamment sur les documents de communication) et une réelle transparence dans le suivi et le bilan des actions engagées.

Il est donc proposé que la convention 2005 intègre les exigences suivantes :

Communication, sensibilisation, visibilité

- affichage systématique du logo L_VE sur les supports et lors des actions de communication conduites par le Medef Lyon-Rhône en liaison avec cette action,
- participation au salon des entrepreneurs sous la bannière L_VE au même titre que les autres partenaires du dispositif,
- promotion du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] lors des manifestations auxquelles le MEDEF Lyon-Rhône participe,
- le Medef Lyon-Rhône accepte de contribuer au contenu et/ou services du portail économique de l'agglomération lyonnaise par le biais de son site internet.

Contribution au développement du dispositif L_VE : poursuite de la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre

- stages en entreprise :
 - . maintien d'une centaine de stages minimum en 2005,
 - . diversification des publics : ouverture du stage aux stagiaires de l'IUFM, mobilisation accrue des structures d'insertion et des établissements d'enseignement privé,
- action de réciprocité :
 - . maintien de l'objectif quantitatif : une centaine de chefs d'entreprise accueillis dans une dizaine d'établissements,
 - . recentrage sur les lycées professionnels,
 - . mise en place d'une réunion-débat permettant un échange approfondi entre les jeunes et les chefs d'entreprise sur le thème le parcours du créateur et l'entrepreneuriat,
- petits-déjeuners débat :
 - . organisation de deux petits-déjeuners thématiques,
 - . première rencontre sur le thème insertion professionnelle des jeunes : regards croisés éducation nationale-structures d'insertion.

Proposition de partenariat

Afin de poursuivre les actions engagées en 2004 pour améliorer la connaissance de l'entreprise et l'action du Medef Lyon-Rhône au sein du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé d'établir une convention entre la Communauté urbaine et le Medef Lyon-Rhône pour l'année 2005.

La subvention proposée est de 20 000 €.

Budget prévisionnel pour 2005 pour l'action :

Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
services externes	9 240	détail des financements publics	
frais de personnel	46 398	- Communauté urbaine	20 000
déplacements et missions réceptions	1 677	- Région	23 000
		autofinancement	14 315
total	57 315		57 315

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer la convention de partenariat avec le Medef Lyon-Rhône pour l'année 2005.

2° - Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € au Medef Lyon-Rhône.

3° - Cette dépense sera imputée au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,